

n'est point assujettie aux règles liturgiques de la sonnerie lyonnaise. M. Jules Baux va donner l'histoire du monument dont je viens de dresser la monographie : nous nous sommes ainsi partagé le travail ; l'un aura mis en œuvre les documents écrits , l'autre aura publié les documents bâtis.

Il me reste maintenant à écrire la monographie complète de Saint-Maurice, de Vienne , promise à la *Revue du Lyonnais* , puis je reprendrai le cours de mes excursions autour du Lyonnais , et ferai paraître successivement les esquisses à main-levée de Beaune , Nuits , Villefranche-sur-Saône , Montluel , Tournus , Bourg-en-Bresse , Valence et Vienne.

Joseph BARD ,

De la Société Royale d'Emulation du département de l'Ain.